

Compte rendu réunion du 07/04/2019

Malades: 2 agents seraient officieusement malades.

Signalisation auprès du médecin de prévention obligatoire notamment avant la reprise. Le médecin de prévention autorise ou non la reprise avec envoi d'un questionnaire.

Le COVID 19 pourrait pour les agents touchés rentrés dans le cadre d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle.

Micro: en cours de déploiement. 15 micros devraient arriver avant la campagne IR

Masque: Uniquement pour les agents en contact avec le public, avant une distribution plus généralisée.

Congés: cadrage de la DGAFP. Si les congés sont déjà déposés et validés, ceux-ci sont maintenus

Pendant la période de congés scolaires, les agents demeurent en ASA garde d'enfants, pas de dépôt obligatoire de congés

Sinon droit commun pour les agents qui veulent déposer des congés, notamment télétravailleurs.

Une prime interministérielle dont le montant ni les bénéficiaires ne sont fixés est en discussion.

SIE: situation à jour pour les remboursements de crédits de TVA

Fonds de solidarité: 25 à 30% de rejet pour des raisons de forme (communication du RIB personnel en lieu et place du RIB professionnel)

Augmentation des demandes de reports d'échéance et refus systématique pour la TVA et le PAS, un rappel à l'ordre a été effectué par M. Bréchart à la CCI

Mutation: nouveau calendrier à l'étude

pour tout besoin de renseignement envoyer un mail à : strangiohenri@yahoo.fr